

VINCENT Augustin Marie
Chapelle & Pluvent 14 juillet 1853
études à Combray

Toussain Angers 18. XII. 1875

Minori " 10. 6. 75

2^e diacre " 26. 5. 77

diacre " 22. XII. 77

prêtre " 21. XII. 1878

à Combray Institut d'étude 6. X. 1879

Vic. du dimanche Becanay 1883 1879

Insulte Louis à la Foie. Théo. d'Angers 1884

Vic. Tremblay 1^{er} juin 1886

Cure St André Maube 6^e 7 mars 1895

Decede 29 nov. 1911. (S. B. 1273)

ou 30 -
père Tissierand

Licence en Théologie

Incluse M^{rs} Vincent, recteur de P. Université

Observation assez juste : Ce procès n'est, en effet, qu'un acte de guerre de l'État contre l'Église, un acte de persécution.

La Cour a mis le procès en délibéré, et l'arrêt sera rendu ultérieurement.

M. l'abbé Vincent curé de Saint-André-de-la-Marche

Le jeudi 30 novembre, dès l'aube, la voix lugubre des cloches annonçait aux habitants de Saint-André-de-la-Marche que leur vénéré pasteur, M. l'abbé Vincent, n'était plus. Qui pourrait dire leur douleur à cette fatale nouvelle ? Jusqu'à la dernière heure ils avaient toujours espéré, moins encore en la robuste constitution du malade qu'en la bonté de la Providence. Tant de bras suppliants s'étaient levés vers le ciel, dans ces jours d'angoisse ! Puis il était si cher et si nécessaire à sa famille spirituelle ! Sa main, généreuse comme son cœur, avait semé tant de bienfaits ! Mais Dieu, qui éprouve les siens, avait laissé la mort achever son œuvre, et rappelé à lui son fidèle serviteur pour le récompenser, bien avant qu'il eut terminé son sillon.

A l'âge où il expirait, M. l'abbé Vincent aurait pu compter sur une longue carrière ; mais il sentait combien sont trompeuses les promesses de la jeunesse et de la santé. Dégagé des illusions qu'elles font naître, il se tenait prêt constamment à paraître devant le Souverain Juge. Aussi la mort ne le surprit pas. Averti par son neveu M. l'abbé P. Vincent qu'elle était proche, il pressa lui-même le jeune prêtre de lui administrer les derniers Sacrements, et, jusqu'à l'heure suprême, ne cessa de s'unir aux prières qu'on récitait auprès de lui. On ne l'entendit point regretter la vie, mais seulement offrir la sienne pour le bien spirituel de sa chère paroisse. C'est dans ce plein abandon à la volonté divine et dans ce calme de l'âme qu'il mourut. Comme par respect, la mort laissa sur ses traits l'empreinte de cette paix intérieure et de la haute gravité que donnent les dernières pensées. Les yeux fermés, les mains croisées autour du crucifix, qui reposait sur son cœur, il semblait méditer encore ; et sa physiologie respirait la confiance du bon serviteur appelé, le soir, pour rendre compte à son maître du travail de la journée.

Auprès de ses restes vénérés, ce fut pendant deux jours comme un pèlerinage ininterrompu. Mais pour l'affection de ses fidèles paroissiens une visite passagère était trop peu. Répondant au vœu de tous, l'un d'eux, M. l'abbé Jean Cherbonnier, organisa en l'absence du vicaire, M. l'abbé Bourgeois, retenu dans sa famille par la maladie, une série d'escouades, composée chacune de dix hommes, pour aller successivement veiller et prier, pendant trois heures, autour du lit funèbre. Alors se produisit un fait touchant. Ce n'était point par groupes de dix qu'ils se présentaient, mais au nombre de vingt ou trente, venus, quelques-uns, des fermes les plus éloignées, malgré le froid, malgré la pluie, tant il enviaient le privilège de garder le plus longtemps possible ce

poste d'honneur. Là, tous à genoux, le chapelet à la main, ils récitaient à haute voix le rosaire, avec l'incomparable foi du Vendéen. Le jour venu, les femmes et les enfants, avec la même organisation et le même empressement, venaient les remplacer jusqu'au soir ; et ainsi dans cette chambre funèbre, le saint murmure de la prière ne s'éteignit pas avant l'heure de la sépulture.

Quand elle sonna, un spectacle non moins digne d'admiration s'offrit aux regards. Parti du presbytère un long cortège se déroulait dans les rues du bourg, avec un ordre qui fait honneur aux habitants de Saint-André. Car ils prenaient tous part à cette démonstration de la piété filiale. En avant marchaient les enfants des écoles, les membres appartenant aux diverses congrégations, aux cercles et à la Société de secours mutuel. Derrière eux, porté sur les épaules de douze hommes, apparaissait le cercueil, où reposait le pasteur bien aimé ! Ni fleur, ni couronne ne l'ornait : on avait respecté le dernier vœu du mourant. Mais quelle couronne aurait valu celle que formait toute cette famille autour de son père ? Dans les rues, partout l'image du deuil le plus profond. Pas une maison qui n'eût ses fenêtres closes et sa tenture noire semée de larmes symboliques. Mais ce qui produisit la plus vive impression c'était l'attitude admirable de cette foule recueillie, c'était la ferveur des prières qui s'échappaient de toutes les lèvres et cette expression d'une douleur tempérée visiblement par les consolations de l'espérance chrétienne. Spectacle plus éloquent que tous les discours, pour montrer à quel point M. l'abbé Vincent était cher à ses paroissiens ! Heure inoubliable pour laquelle en fut témoin ! Que de fois, pendant le reste de la journée, j'ai entendu cette exclamation : « Non, jamais nous n'avons rien vu de si beau ! »

Pour recevoir, à son retour, un si nombreux cortège, l'église de Saint-André se trouva trop petite. Aux habitants de cette commune s'étaient joints beaucoup d'étrangers, parmi lesquels M. le marquis de la Bretesche et M. de Bossoreille. Serait-il permis d'oublier ici celui que la reconnaissance avait amené de loin aux funérailles du prêtre, qui autrefois l'avait converti avec sa nombreuse famille, attachée aux erreurs de la petite église ? On comptait aussi plus de quatre-vingts prêtres : MM. les Supérieurs de Beaupréau et de Sainte-Marie de Cholet, tout le clergé de Montfaucon, enfin les amis ou condisciples de M. l'abbé Vincent. A l'un de ces derniers, M. le Chanoine Dubillot, fut réservé l'honneur de célébrer la messe de sépulture. Un autre, M. le Chanoine Crosnier, eut la délicate mission de faire le panégyrique. L'éloge fut digne du défunt, digne aussi de celui qui le prononçait. Combien j'aimerais à reproduire ici le texte de ce beau discours, tout plein d'une éloquence inspirée par le spectacle offert en ce jour, et plus encore par la piété de l'orateur et sa profonde admiration pour celui dont il racontait la vie. Mais une improvisation ne laisse dans la mémoire que des traces fugitives. Tout ce qui m'est possible, c'est d'en suivre ici le plan et d'essayer d'en traduire un peu les idées et les sentiments.

M. l'abbé Vincent naquit sur une terre bénie du ciel, sur le sol de cette Vendée si féconde en héros et en martyrs, dans une paroisse et au sein d'une famille privilégiées, où Dieu aime à choisir ses élus pour l'autel. Il prit pour ainsi dire dans l'air du pays natal, et surtout au foyer paternel, les germes de cette piété si vive qui le distingua toute sa vie. Il était bien jeune encore quand s'éveilla en lui l'amour du sacerdoce. Sa mère, qui le croirait ? en fut toute troublée. Elle vint un jour dire à son directeur : « J'éprouve un grand chagrin ; l'un de mes fils veut être prêtre ; or je sens qu'il ne faut pas élever de tels enfants comme les autres, et je me désole en songeant combien je suis inférieure à ma tâche. » Ce scrupule était délicat, mais vain. Avec une telle mère, l'éducation religieuse et morale du jeune Augustin Vincent pouvait-elle n'être pas parfaite ?

Il achevait sa treizième année, quand il quitta la Chapelle-Saint-Florent pour le collège de Combrée. Je crois encore le voir à cet âge, avec son air candide et son geste familier, avec son front tour à tour épanoui et rêveur, et son regard si franc, qui laissait deviner toutes les impressions de son âme. Excellent camarade, ami loyal et sûr, il fut aussi le modèle de l'élève docile et pieux. En même temps, doué d'un esprit très original et sensé, profond et clair, d'une imagination brillante et d'une sensibilité délicate, il ne tarda pas à conquérir l'une des premières places parmi ses condisciples. Ceux-ci se souviennent toujours des compliments exceptionnels que lui adressait son professeur de rhétorique, quand il signalait ses compositions françaises comme de petits chefs-d'œuvre.

Au séminaire, il justifia la réputation qui l'y avait précédé. Nul parmi nous ne se plia plus vite aux exigences de la règle et ne fut plus fidèle au devoir. Cet amour de la discipline corrigea en lui les dernières imperfections du collégien et développa ses vertus. Sa droiture et sa charité lui gagnèrent vite la sympathie de tous ; et dans ce milieu fraternel sa candeur et sa bonté s'épanouirent tout entières. Nul en même temps ne mit plus d'ardeur au travail. La théologie attirait cet esprit toujours prêt à discuter les graves problèmes ; et l'étude de l'Écriture-Sainte offrait une source de délices à cette âme si pleine de poésie et de piété. De là ses rapides progrès et l'étendue de son savoir : mais il fallait les deviner, tant sa modestie était prompte à les voiler.

Quand il quitta le séminaire, il n'aspirait qu'au ministère paroissial. La Providence le ramena au Collège de Combrée. Mais, se croyant peu fait pour le genre d'éducation qu'on lui confiait, il obtint, au bout de deux ans, un vicariat. Nommé à Louroux-Béconnais il y apporta tout son zèle et y fit beaucoup de bien. Toutefois soucieux de se fortifier dans la connaissance de la théologie, il vint en reprendre l'étude à l'Université d'Angers et n'eut pas de peine à y subir de brillants examens. Une seconde fois vicaire, il ne fit guère que passer à Trémentines, son nouveau poste. C'est là qu'il eut la joie d'opérer la conversion retentissante dont j'ai parlé.

Puis Dieu le désigna pour la cure de Saint-André. Dès son

arrivée, il résolut d'y fixer pour toujours ses destinées. Vainement plus tard, l'autorité diocésaine lui offrit des postes plus dignes de ses talents. Insensible aux rêves de l'ambition, il déclina cet honneur pour rester au milieu de ses chers paroissiens. Qui pourrait décrire sa vigilance pour les préserver de l'erreur ou du vice ? Qui pourrait dire aussi le mérite et la beauté de cette vie simple et austère, vouée à l'humilité, à la mortification, à la prière ? Chaque matin, dès cinq heures, souvent même plus tôt, il était à genoux, au pied de l'autel, plongé dans une oraison toujours trop courte pour sa foi. On sait avec quelle piété il célébrait le Saint-Sacrifice. Rentré dans son presbytère, il ordonnait sévèrement sa journée, laissant aux exercices spirituels la meilleure part de son temps. C'était encore trop peu pour son amour de la méditation. Tous les quinze jours il allait passer quelques heures à la Trappe de Bellefontaine, afin d'y remplir son âme des graves pensées que suggère l'austérité des monastères.

Mais pour un prêtre, la science n'est pas moins nécessaire que la piété. Pénétré de cette idée, M. l'abbé Vincent ne négligea rien pour s'instruire de toutes les connaissances utiles au ministère sacerdotal. Pas d'instant perdu dans sa journée, peu de distractions, peu de promenades. Mais sur sa table s'entassaient les ouvrages ascétiques, les traités de théologie ou d'histoire ecclésiastique, mêlés aux volumes de la Bible, son livre préféré. Aussi, comme il excellait à diriger les âmes et à commenter un texte de l'Écriture ! Il fit même une large part à l'étude des questions sociales ; mais, pour ne pas s'égarer dans ce dédale, il suivait, sans dévier, la voie tracée par le Pape. Nul ne mettait plus d'énergie à défendre la doctrine pontificale, qu'elle vint de Léon XIII ou de Pie X ; nul ne faisait moins de concessions à l'adversaire. C'est qu'il avait un amour vraiment filial pour le Saint-Père. Avec quelle éloquence il parlait de lui ! Et quand un ordre ou un conseil émanait de Rome, avec quelle joie il le recevait, et comme il était prompt à le suivre ! Naguère encore, ne fut-il pas l'un des premiers, et peut-être le premier, à faire observer les instructions de Sa Sainteté Pie X, relatives à la communion des petits enfants ?

Ce dernier trait nous révèle en lui ce qu'il fut encore : un homme d'action. Il le fut d'abord par la parole. C'était un charme d'entendre ses homélies familières, cette éloquence si originale, élevée et populaire, ample et sobre, vigoureuse et pathétique, gravé sans exclure l'humour, hardie sans cesser d'être digne et mesurée, pénétrée de l'esprit évangélique et semée d'images bibliques. Mais avant tout, elle était claire et pratique. L'orateur avait l'art de l'approprier admirablement à la nature et aux besoins de son auditoire, et de donner à tout ce qu'il prêchait une forme simple et lumineuse. Aussi quel prestige avait sa parole, et quelle efficacité son enseignement ! On ne résistait pas à sa logique ; on s'inclinait devant ses reproches. Il était à ce point maître de ses auditeurs qu'il pouvait presque tout dire sans avoir à craindre de les blesser. On sait en particulier combien il était habile à flétrir par un mot pittoresque et inoubliable, une pratique ou un abus dangereux.

A l'action de la parole il ajouta celle des œuvres. Plusieurs étaient déjà fondées dans cette paroisse avant son arrivée ; il les développa et, pour les soutenir encore, sa libéralité, je le sais, ne s'est pas éteinte avec sa vie. Son influence peupla l'école libre des filles et créa ailleurs la solitude. Il achevait à ses frais celle des garçons, quand la mort l'atteignit. Cercle, patronage, congrégation des Enfants de Marie et autres associations d'hommes ou de femmes ; tout reçut de lui une salutaire impulsion. Il veillait non moins aux intérêts matériels de ses paroissiens. Quand il fut envoyé auprès d'eux, il y a dix-sept ans, ils souffraient cruellement de la crise du tissage. Point de travail, partout la gêne. Pour échapper à la misère, on désertait le pays natal. M. l'abbé Vincent ne put supporter ce spectacle. Sa pitié s'émut, sa foi s'alarma. Que de dangers au sein des villes, loin du sanctuaire de la famille, pour ces âmes simples et sans défiance ! Puis « quand la gêne est au foyer, quand le corps souffre », disait-il souvent, « on prie mal et on se laisse entraîner plus facilement « sur la pente du vice ». Il songea donc à trouver un moyen pratique de remédier à ces maux. Un jour il vendit son patrimoine, et, avec l'argent qu'il en retira, créa dans son bourg une fabrique de chaussures. L'entreprise n'était pas sans péril ; il risquait d'y perdre toute sa fortune ; mais d'avance il en avait fait le sacrifice en cas d'insuccès ; personne ne l'ignorait. Ce grand acte de charité fut béni de la Providence. La nouvelle industrie ne tarda pas à devenir prospère. L'aisance revint partout avec le bonheur, et l'on ne quitta plus le foyer paternel pour les villes lointaines. Aujourd'hui il n'est pas un habitant de Saint-André qui ne proclame que M. l'abbé Vincent a sauvé sa paroisse de la misère.

Il n'est plus, mais son souvenir reste vivant et sa parole garde un écho durable. De sa tombe il enseignera longtemps encore ce qu'il aimait à prêcher à tous, l'union, la paix, le travail, la charité, la piété. Il demeurera comme un bel exemple de l'ascendant que donne l'éloquence, fortifiée par la science, le dévouement et la sainteté de la vie. Enfin à notre époque, où l'impie se plaît à présenter l'Eglise comme l'ennemie de la société, il sera une preuve irréfutable pour démontrer que le clergé mérite au contraire, lui aussi, le titre d'honneur décerné jadis aux évêques par la reconnaissance des peuples : le titre de « Défenseur de la cité ».

UN CONDISCIPLE.

Bénédictio d'une école libre de garçons à la Bohalle

Le dimanche matin, 26 novembre, le premier pasteur du diocèse vint à la Bohalle.

Un évêque parcourt surtout son diocèse pour administrer le Sacrement des forts, la Confirmation. Mais à quoi sert de déposer une arme entre les mains du soldat, si on ne lui en apprend pas le maniement ? A quoi bon, pour l'enfant, recevoir la force du

VINCENT 6436 Augustin, Marie (1853-1911)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (maître d'études) de diocèse d'Angers de 1878 à 1879

Curé de St-André-de-la-Marche de 1895 à 1911